

PARRAINAGE DIAGNOSTIC ENERGETIQUE

Opération sobriété énergétique : le GAEL 56 vous aide à prendre un cap

OBJECTIFS VISES :

- Vous encourager à vous lancer dans une démarche de réduction de vos consommations d'énergie
- Vous permettre de bénéficier d'une étude technique adaptée à vos bâtiments, accompagnée d'un rapport et d'une restitution sur-mesure vous donnant un plan d'action clair à court, moyen et long terme
- Soutenir les établissements concernés par le Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions des bâtiments à usage tertiaire

SOCIETE INTERVENANTE : OBJECTIF 54 – Contact commercial : Mme Rachel ABRAMOFF
04 67 31 81 93 ou rachel.a@objectif54.fr

DÉROULE DE LA PRESTATION :

- Prise de contact pour établir un calendrier d'interventions et réunir les premières informations relatives aux bâtiments
- Visite technique par un expert thermique pour déterminer la performance des bâtiments existants
- Transmission du DEPC pour élaboration du rapport SCORE, visuel, chiffré, hiérarchisé et argumenté au meilleur euro investi prenant en compte les aides de l'Etat en cas de préconisation de travaux
- Restitution en visioconférence permettant un échange et des explications facilitant l'analyse du rapport fourni et la mise en place d'un plan d'actions

COUT DE LA PRESTATION :

- Tranches tarifaires applicables si un seul bâtiment ou si plusieurs bâtiments construits à la même époque avec les mêmes matériaux
- Frais de déplacements inclus

Bâtiments	Prestation complète
< 1 000 m ²	1 500 € TTC
Entre 1 000 et 2 000 m ²	2 150 € TTC
Entre 2 000 et 5 000 m ²	2 470 € TTC
> 5 000 m ²	2 770 € TTC
Plusieurs bâtiments de construction différente	Sur devis

